

Directeur exécutif / directive exécutive

Femmes et filles autochtones disparues et assassinées au Canada

Le nombre élevé de décès et de disparitions chez les femmes et les filles autochtones au Canada demeure une tragédie nationale à laquelle il faut remédier. Le gouvernement est déterminé à agir et, dans cette optique, il a lancé une enquête afin de cerner et d'étudier les causes systémiques de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones au Canada. La Commission produira un rapport sur les causes systémiques de cette violence, et elle recommandera des mesures concrètes et efficaces pour les éliminer et accroître ainsi la sécurité des femmes et des filles autochtones. Par ailleurs, la Commission recommandera des façons de leur rendre hommage et de célébrer leur mémoire.

Rôle

Le directeur exécutif ou la directrice exécutive est le haut fonctionnaire désigné de la Commission. La personne retenue collaborera étroitement avec la commissaire en chef, les commissaires et le personnel dirigeant de la Commission, afin de s'assurer que tous les problèmes opérationnels sont réglés rapidement et que tous les contrôles et mécanismes financiers nécessaires assurent le niveau élevé de transparence attendu de la Commission. Le ou la titulaire du poste devra par ailleurs exercer un leadership de haut niveau, fournir de l'encadrement et dispenser des conseils qui seront essentiels à la capacité de l'organisation de s'acquitter de son mandat à toutes les étapes de l'Enquête nationale.

Le ou la titulaire devra instaurer la vision qui façonnera les objectifs à court et à long terme de la Commission, elle qui génère beaucoup d'attention et compte de nombreux intervenants locaux, régionaux et nationaux. La personne retenue sera en mesure de fournir aux femmes et aux filles une tribune sécuritaire où parler de leur expérience, et de créer des retombées durables qui changeront le cours de l'histoire des femmes et des filles autochtones au Canada.

Un sens aigu de l'initiative et un excellent jugement sont essentiels à la supervision des activités juridiques, administratives et politiques de la Commission. Un des principaux aspects du rôle du directeur exécutif ou de la directrice exécutive consiste à surveiller l'efficacité de tous les aspects du processus des audiences publiques. En outre, le ou la titulaire joue un rôle de premier plan à la Commission, en supervisant les processus associés à la préparation des rapports exigés en vertu du règlement habilitant de la Commission.

Le ou la titulaire devra être très à l'écoute des sensibilités politiques et culturelles, et respecter les diverses traditions culturelles, linguistiques et spirituelles des Autochtones. Il ou elle a la possibilité de favoriser la réconciliation et de contribuer à sensibiliser le public aux causes de la violence faite aux femmes et aux filles autochtones au Canada, et aux moyens de les enrayer.

Les candidats doivent détenir un diplôme d'études dans un domaine pertinent, et compter plusieurs années d'expérience dans un poste de haut niveau auprès d'intervenants autochtones et gouvernementaux, s'exprimer couramment dans les deux langues officielles et être prêts, au besoin, à voyager.

Pour en savoir plus ou pour postuler cet emploi fort intéressant, veuillez communiquer avec Brenda LaRose au 204-515-3828, poste 103, ou soumettre votre curriculum vitae et vos renseignements connexes par courriel à brenda@higginsinc.com.

